

**Rapport n°8 :****Dépôt d'un projet dans le cadre de l'action clé « Renforcement des capacités » du programme européen Erasmus +**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Luc JOHANN - Administrateur provisoire d'UBFC
<b>Service – personnel référent</b>	Yevgenya PASHAYAN-LEROY - Responsable Cellule Internationale
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	31 janvier 2019

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport :**

UBFC souhaite déposer un projet dans le cadre de l'action clé « Renforcement des capacités » du programme européen Erasmus +. Il s'agit d'un projet de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur basé sur un partenariat multilatéral entre des établissements d'enseignement supérieur des pays membres du programme et des pays partenaires et qui soutient la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires.

Le titre du projet : **EU Expertise in Introducing Double-Degree PhD Programmes (EUPhD)** (*Expertise européenne pour mettre en place des doubles diplômes de doctorat*)

Le coordinateur du projet : Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC)

Les partenaires du projet :

**EUROPE:** Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC, France), Ghent University (Belgique), University of Chemistry and Technology of Prague (UCT Prague, la République tchèque), Université de Technologie de Troyes (UTT, France)

**RUSSIE:** Tomsk Polytechnic University (TPU), Peter the Great St. Petersburg Polytechnic University (SPbPU)

**KAZAKHSTAN:** Satbayev Kazakh National Technical University, Al-Farabi Kazakh National University

Durée du projet : 36 mois

TOTAL budget demandé : 993 287,00 €

Date limite de dépôt : 7 février 2019

Le projet **EUPhD** vise à développer des programmes de double diplôme au niveau doctoral dans les domaines de la Chimie et de la Physique en partenariat entre les universités concernées.

Un des objectifs est de **renforcer des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur en Russie et au Kazakhstan**, notamment les capacités des enseignants-chercheurs et étudiants.

Il s'agit, plus précisément :

- d'améliorer la qualité et l'attractivité des programmes de doctorat en Russie et au Kazakhstan ;
- de renforcer la coopération scientifique entre les enseignants-chercheurs et les doctorants;
- de renforcer l'internationalisation des universités russes et kazakhstanaïses.

L'objectif est également de développer la recherche scientifique et la coopération institutionnelle entre universités européennes et universités russes et kazakhstanaïses.

### **Information générale sur les projets de Renforcement des capacités**

Les objectifs des projets de Renforcement des capacités sont :

- Soutenir la modernisation, l'accessibilité et l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires ;
- Améliorer la qualité, la pertinence et la gouvernance de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires ;
- Renforcer les capacités des établissements d'enseignement supérieur dans les pays partenaires et dans l'UE, sur le plan de la coopération internationale et du processus de modernisation permanente en particulier ; et les aider à s'ouvrir à la société au sens large ainsi qu'au monde du travail afin de :
  - renforcer le caractère interdisciplinaire et transdisciplinaire de l'enseignement supérieur améliorer l'employabilité des diplômés des universités,
  - conférer à l'espace européen de l'enseignement supérieur davantage de visibilité et d'attrait dans le monde,
  - favoriser le développement réciproque des ressources humaines,
  - promouvoir une meilleure compréhension entre les peuples et les cultures de l'UE et des pays partenaires.

Les priorités des projets de Renforcement des capacités sont :

- le renforcement des curricula
- l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation
- l'amélioration de la gestion des établissements d'enseignement supérieur
- le développement du secteur de l'enseignement supérieur en lien avec la société.

## **DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir prendre acte du dépôt de ce projet.**